

# PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

90% des français favorables à une politique  
ambitieuse

## Table des matières

Etats des lieux.....	1
Introduction.....	1
Les travers de la proposition .....	1
Les attentes de la société .....	2
Les ONG.....	2
La lettre des ONG européennes.....	3
Les scientifiques .....	5
Le courrier des sociétés savantes.....	5
Les français.....	7
Les industriels .....	8
Conclusion .....	8

## Etats des lieux

### Introduction

Depuis près d'un an maintenant (et avec 3 ans de retard), la Commission européenne tente de faire adopter sa proposition sur les critères définissant les perturbateurs endocriniens dans le cadre des législations pesticides et biocides. La Commission a subi de nombreux revers du au rejet de la proposition par certains États-Membres (tout particulièrement la France, le Danemark, la Suède faisant part de leurs désaccords sur le fond de ce texte inacceptable, l'Allemagne avait-elle voté pour). Après ces nombreux échecs à faire adopter cette proposition, le vote devrait avoir lieu le 4 juillet lors d'une réunion « pesticides » dans le cadre du Standing Committee on Plants, Animals, Food and Feed (SCOPAFF).

### Les travers de la proposition

Dans des communiqués de presse parus depuis décembre 2016, notre association s'inquiète de la proposition que la Commission européenne tente de faire adopter. En effet, son texte prévoit d'affaiblir les dispositions prises, concernant les perturbateurs endocriniens, dans les législations européennes sur les pesticides et les biocides. Pour nos ONG, ainsi que pour des scientifiques et certains États-Membres, cette proposition de critères pour les perturbateurs endocriniens est bien trop stricte car elle exige un niveau de preuve très élevé pour identifier un produit chimique susceptible d'être un perturbateur endocrinien ce qui ne permettra pas d'interdire demain des perturbateurs endocriniens qui causent pourtant des dommages chez l'homme !

Par ailleurs, la Commission a conservé dans le texte qui sera proposé ce 4 juillet 2017 une exception controversée et inacceptable à l'exclusion des PE pour les organismes non ciblés dans la définition des critères. Jusqu'à présent les textes votés en 2009 prévoyaient qu'une substance pesticide ne pouvait être approuvée que si « *elle n'est pas considérée comme ayant des effets perturbateurs endocriniens pouvant être néfastes pour les organismes non ciblés* ». Or la proposition de la Commission prévoit de dispenser de cette interdiction...les pesticides ayant été justement conçus pour agir sur les organismes nuisibles via leur système endocrinien (hormis pour les vertébrés). Autrement dit elle veut mettre à l'abri d'une interdiction éventuelle les substances dont on sait qu'elles sont justement des perturbateurs endocriniens susceptibles d'avoir des effets sur la faune au motif qu'elles ont justement été créées pour être des perturbateurs endocriniens. Ce n'est pas une bonne nouvelle puisque 95% des espèces animales sont en fait des invertébrés essentiels à l'équilibre écologique de la planète et qu'ils ne seront donc pas protégés des dangers liés à une exposition à des pesticides pouvant être PE par nature.

Pour ces raisons, Générations futures demande encore une fois aux représentants de la France de ne pas voter en faveur des critères proposés par la Commission européenne. C'est d'ailleurs la demande que notre association a formulé à l'attention du Premier Ministre et du Président de la République fraîchement élu dans une lettre adressée le 17 mai<sup>1</sup>.

Le 30 mai, quelques jours après la nomination de Nicolas Hulot, devait avoir lieu le vote qui, grâce à la France et à une demande de report, n'a pu avoir lieu. Après cette date, notre

---

<sup>1</sup> [https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2017/05/1160517\\_lettrep\\_m\\_pe-recupere.pdf](https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2017/05/1160517_lettrep_m_pe-recupere.pdf)

association a rencontré d'abord en bilatéral puis avec d'autres ONG (FNE, RES et WECF) le ministre et certains de ses conseillers. Au sortir de ces rencontres, notre association a voulu réaffirmer son opposition au texte actuelle et s'est montrée très préoccupée par l'éventualité d'une adoption du texte en l'état. Cette proposition de critères demeure très insuffisante pour protéger la santé et l'environnement, comme cela est justement souligné par les sociétés savantes d'endocrinologie qui viennent d'écrire aux gouvernements européens (voir ci-après).

## Les attentes de la société

### Les ONG

Génération futures appelle donc le gouvernement et son Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, Nicolas Hulot, à agir fermement pour défendre la santé et l'environnement en refusant de voter ces critères en l'état. La France doit convaincre les autres nations européennes, et notamment l'Allemagne, de renforcer ces critères, car il s'agit d'une question essentielle pour la biodiversité et la santé publique : il faut se rappeler que les perturbateurs endocriniens coûtent plus de 150 milliards d'euros par an en conséquences sanitaires en Europe !

Cette position est en adéquation avec la position de nos collègues européens, mais aussi les sociétés savantes d'endocrinologie, qui ont adressé les courriers ci-dessous au Gouvernement français :

La lettre des ONG européennes



## Lettre ouverte à Monsieur Nicolas Hulot, Ministre français de l'environnement

20 juin 2017

Monsieur le Ministre,

**Nous nous adressons à vous au nom de la coalition EDC Free Europe<sup>2</sup>**, qui représente 70 organisations de la société civile à travers toute l'Europe. Cette large alliance d'organisations œuvrant pour l'intérêt général comprend des syndicats, des consommateurs, des professionnels du soin et de la santé publique, des associations de lutte contre le cancer, des environnementalistes et des groupes de femmes, et promeut des mesures politiques ambitieuses pour réduire l'exposition des populations et de l'environnement aux perturbateurs endocriniens.

**Nous sommes surpris et préoccupés d'apprendre à travers le journal Le Monde<sup>3</sup> que la France pourrait, dans les prochains jours, voter en faveur de la proposition tablée par la Commission européenne pour l'élaboration de critères d'identification pour les perturbateurs endocriniens dans le cadre du règlement européen sur les pesticides. Nous vous demandons de rejeter cette proposition, pour faire honneur aux engagements présidentiels d'Emmanuel Macron<sup>4</sup> et à l'approche ambitieuse adoptée jusqu'à présent par la France au sujet de l'élaboration de critères européens, qui puissent être utilisés de manière pratique et pragmatique.** Nous saluons d'ailleurs le travail remarquable de la délégation française au sein de l'agence européenne des produits chimiques, grâce auquel le bisphénol A a enfin été reconnu comme substance fortement préoccupante à cause de ses propriétés de

<sup>2</sup> <http://www.edc-free-europe.org/about-us/>

<sup>3</sup> Le Monde, Stéphane Foucart, Stéphane Horel, "Perturbateurs endocriniens: les scientifiques alertent sur le laxisme de Bruxelles", 17 Juin 2017, [http://mobile.lemonde.fr/planete/article/2017/06/17/perturbateurs-endocriniens-les-scientifiques-alertent-sur-le-laxisme-de-bruxelles\\_5146113\\_3244.html](http://mobile.lemonde.fr/planete/article/2017/06/17/perturbateurs-endocriniens-les-scientifiques-alertent-sur-le-laxisme-de-bruxelles_5146113_3244.html)

<sup>4</sup> En Marche, Programme présidentiel d'Emmanuel Macron : « Nous fixons le cap de protéger les Français de leur exposition aux perturbateurs endocriniens, autres que les pesticides, nous interviendrons avec fermeté au niveau européen pour revoir totalement les méthodes d'évaluation des produits » ; <https://en-marche.fr/emmanuel-macron/le-programme/environnement-et-transition-ecologique>

perturbation endocrinienne la semaine dernière<sup>5</sup>. La difficulté à obtenir un consensus pour l'identification de cette substance malgré le niveau significatif d'études scientifiques sur ses effets négatifs illustre à nouveau l'urgence d'agir pour une identification plus rapide des perturbateurs endocriniens.

**La proposition pour des critères européens actuellement sur la table est insuffisante, impraticable et surtout non fondée sur l'état des lieux scientifique sur la question<sup>6</sup>.** Si elle était adoptée, elle placerait une charge de preuves trop lourde pour l'identification de substances, tout en introduisant une exemption préoccupante pour de nombreuses substances pesticides qui agissent sur le système endocrinien. Elle ne permettrait de réduire ni l'exposition des citoyens, ni les effets nocifs sur la santé et les coûts (estimés à 163 milliards d'euros par an<sup>7</sup>) qui en résultent – ce qui contredirait totalement les engagements pris au niveau européen à travers le 7<sup>e</sup> programme d'action pour l'environnement en 2013<sup>8</sup>.

A l'heure où le projet européen est mis à défi, l'élaboration de critères ambitieux représente une occasion unique de montrer la valeur ajoutée de celui-ci et pourrait créer un précédent au niveau mondial afin de réellement protéger notre santé et celle des générations futures. **90% de la population de votre pays** souhaite que votre gouvernement poursuive et amplifie la politique de lutte contre les perturbateurs endocriniens mise en œuvre aux niveaux national et européen<sup>9</sup>. **C'est pourquoi, en vue de la nouvelle réunion annoncée au comité européen des pesticides le 4 juillet prochain, nous vous demandons, monsieur le Ministre, de maintenir la position ferme que la France a adoptée jusqu'à maintenant et de rejeter la proposition actuellement sur la table. Il est encore temps de changer la donne et le rôle de la France dans ce dossier est absolument fondamental.**

Veillez recevoir, monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.



Genon K. Jensen  
Directrice exécutive,  
Health and Environment Alliance



François Veillerette  
Président,  
PAN Europe

Au nom de la coalition EDC-Free

<sup>5</sup> <https://www.anses.fr/fr/content/le-bisph%C3%A9nol-reconnu-pour-ses-propri%C3%A9t%C3%A9s-de-perturbation-endocrinienne-par-l%E2%80%99echa-sur> ; <http://env-health.org/resources/press-releases/article/eu-finally-recognises-bisphenol-a>

<sup>6</sup> The Endocrine Society, The European Society of Endocrinology, The European Society for Paediatric Endocrinology, Lettre aux ministres européens de l'environnement, 15 juin 2017, <http://bit.ly/2t914p5>

<sup>7</sup> Léo Trasande et autres, "Burden of Disease and Costs of Exposure to Endocrine-Disrupting Chemicals in the European Union: an updated analysis", <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/27003928>

<sup>8</sup> Décision No 1386/2013/EU du Parlement européen et du conseil du 20 novembre 2013 sur un programme d'action général de l'Union pour l'environnement à l'horizon 2020

<sup>9</sup> Sondage IFOP pour Générations Futures publié le 21 juin 2017. Consultable sur [www.generations-futures.fr](http://www.generations-futures.fr)



## Les scientifiques

3 sociétés savantes d'endocrinologie se sont exprimées dans une lettre aux Ministres concernés et sont très critiques des critères proposés qui, estiment-elles, ne permettront pas d'assurer le haut niveau de protection de la santé pourtant prévu par le Traité de l'Union européenne.

### Le courrier des sociétés savantes



June 15, 2017

Dear Minister,

On behalf of The Endocrine Society, the European Society of Endocrinology and the European Society for Paediatric Endocrinology, representing the world's leaders in endocrinology and endocrine science, we express our serious concern with the European Commission's proposed criteria on Endocrine Disruptors (EDs). As scientific and medical professional societies devoted to the study of hormone-related diseases and disorders, we recognize that EDs contribute to serious health problems such as diabetes, obesity, and neurodevelopmental and reproductive disorders. These diseases affect the health and quality of life for people around the world and scientific criteria to effectively identify and regulate EDs are critical to ensure the health and well-being of the public, for this and next generations.

The criteria, as currently constructed, will likely fail to identify EDs that are currently causing human harm, and will not secure a high level of health and environment protection as required per the Treaty on the European Union (EU). Furthermore, the criteria contain arbitrary exemptions for chemicals specifically designed to disrupt target insect endocrine systems that have similarities to systems in wildlife and humans. Consequently, the criteria cannot be called science-based, nor can they be considered as "fit for purpose" according to the better regulation strategy, as they lack coherence and will not be effective or efficient. We strenuously object to the addition of loopholes in the criteria. This creates divergent frameworks wherein certain chemicals that are designed to be EDs cannot be defined as EDs in the context of applicable laws.

While the Commission's current proposal is largely based on the World Health Organization's definition of an ED, **the criteria will not be effective** in protecting public health because they do not integrate a process to address those chemicals where additional scientific evidence may be needed to arrive at a suitable level of confidence for a determination. Consequently, many EDs will not be identified as such via the criteria as currently written. The pace of scientific knowledge on potential EDs is increasing rapidly, as demonstrated by recent reviews of the peer-reviewed scientific literature wherein many studies were published in the last decade.

Our societies are disappointed that the criteria do not align with Option 3 as originally presented in the European Commission Roadmap. This option would have created an efficient, effective, and coherent system for the identification of EDCs that would be synergistic with the identification scheme for carcinogens. We appreciate that representatives and government officials from the EU Member States will have an important role in improving the criteria, and that further input will be critical. Taking into account the current proposal, we urge Member States to work towards improved criteria for the identification of EDCs by incorporating the following recommendations:

1. Removing the exemption for biocides and pesticides designed to act on endocrine systems;

2. Adhering to a science-based definition of EDCs that includes categories for known EDCs and chemicals for which more information is needed to make a determination; and
3. Maintains a hazard-based identification system, without derogations based on risk.

Thank you for considering our comments. If you have any questions, or would like to connect with an expert endocrine scientist, please contact Joseph Laakso, PhD, Associate Director of Science Policy at [jlaakso@endocrine.org](mailto:jlaakso@endocrine.org).

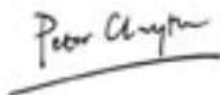
Sincerely,



Prof. Angel Nadal, PhD  
Chair, Endocrine Society EDC Advisory Group



Prof. A.J. van der Lely, MD PhD  
President of the European Society of Endocrinology



Prof. Peter Clayton, MD, MRCP, FRCPC  
Secretary-General, European Society of Paediatric Endocrinology

## Les français

Cette position de la société civile est aussi confortée par ce sondage exclusif<sup>10</sup> réalisé par l'IFOP pour Générations Futures du 15 au 16 juin 2017 sur un échantillon de 1011 personnes et dont l'objectif était d'évaluer l'adhésion des français à la poursuite et l'amplification de la politique de lutte contre les perturbateurs endocriniens. Résultat ? Il s'agit d'une attente très forte des français !

**Question :** Etes-vous favorable ou non à ce que Nicolas Hulot et le nouveau gouvernement poursuivent et amplifient la politique de lutte contre les perturbateurs endocriniens mise en œuvre aux niveaux national et européen ?

	Ensemble (%)
<b>TOTAL Favorable</b>	<b>90</b>
• Tout à fait favorable .....	43
• Plutôt favorable .....	47
<b>TOTAL Pas favorable</b>	<b>10</b>
• Plutôt pas favorable .....	6
• Pas du tout favorable .....	4
<b>TOTAL</b> .....	<b>100</b>

90% des personnes interrogées se disent favorables ! Les + de 35 ans se montrent les plus favorables à cette poursuite et amplification de la politique contre les PE. Il est intéressant de noter que ce sont les personnes ayant une proximité politique avec La République en Marche qui sont parmi les plus favorables (97%), juste derrière les personnes proches d'Europe Ecologie les Verts (98% favorables).

<sup>10</sup> Lire le dossier de l'Ifo en ligne : <https://www.generations-futures.fr/actualites/sondage-perturbateurs-endocriniens>



	TOTAL Favorable (%)
<b>ENSEMBLE</b>	<b>90</b>
<b>PROXIMITE POLITIQUE</b>	
<b>Gauche</b>	93
La France Insoumise .....	93
Parti socialiste .....	93
Europe Ecologie Les Verts .....	98
<b>Centre</b>	96
La République en Marche .....	97
MoDem .....	91
<b>Droite</b>	91
UDI .....	96
Les Républicains .....	90
Debout la France .....	92
<b>Front National</b>	76
<b>Sans sympathie partisane</b>	86
<b>VOTE A LA PRESIDENTIELLE 2017 (1er tour)</b>	
Jean-Luc MELENCHON .....	94
Benoît HAMON .....	95
Emmanuel MACRON .....	96
François FILLON .....	88
Marine LE PEN .....	81

## Les industriels

De plus en plus d'entreprises se positionnent aussi en faveur d'une meilleure protection face au danger des perturbateurs endocriniens. C'est le cas notamment en début de semaine de la Fondation Léa Nature qui a lancée une campagne de sensibilisation sur ce sujet des perturbateurs endocriniens.

**MOI SI J'ÉTAIS GRANDE,**  
je plaiderais pour l'interdiction des perturbateurs endocriniens qui nuisent à notre santé.  
**Et vous ?**

**Les perturbateurs endocriniens sont en nous et partout.**  
**Finis de jouer avec notre santé.**

Fondation LÉA NATURE JARDIN BIO  
Sous l'égide de la Fondation de France

CRIIGEN

CHRISTOPHE MOUÏT - CHEF PHOTO - ANTIPIRENDIS / L'ESBAY STIVA

## Conclusion

La France doit rester leader sur ce sujet des perturbateurs endocriniens, comme elle l'est maintenant depuis de nombreuses années. Les ONG, les scientifiques et même les citoyens attendent de l'actuel Gouvernement la même fermeté que le précédent Gouvernement sur ce dossier. Nous espérons que la France saura maintenir sa position d'exigence et d'excellence sur ce dossier et qu'elle saura rallier à sa position d'autre pays de l'UE. Dans ce dossier, la santé publique doit primer avant toute autre considération.